

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES ARDENNES

NOTE DE BILAN QUALITATIF DE L'ANNÉE 2011 ET PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2012

Événements marquants

L'année 2011 a été marquée par la poursuite des chantiers prioritaires définis dans le projet de service pour quatre ans (2009-2012) :

- la numérisation et la mise en ligne d'archives
- le dynamisme culturel et partenarial
- la formation des services versants aux archives, en particulier électroniques
- la mise en œuvre d'une politique de conservation préventive

Moyens

Par rapport à l'année 2010, les crédits spécifiques gérés directement par les Archives départementales ont connu en 2011 une augmentation sensible, uniquement liée au report sur 2011 d'opérations initiées en 2010 mais qui n'ont pu être payées avant la fin de l'année. Ainsi le volume de dépenses des Archives départementales des Ardennes s'établit pour 2011 à 79 788,39 € (contre 42 198,40 € en 2010), avec la répartition suivante :

- investissement : 30 956,65 € (contre 17 677,09 € en 2010)
- fonctionnement : 48 831,74 € (contre 24 521,31 € en 2010)

Par ailleurs, l'augmentation des crédits de fonctionnement traduit l'inscription en fonctionnement, à compter de 2011, des opérations de numérisation d'archives.

Quant aux recettes générées par la vente de reproductions d'archives et la vente de publications, elles sont en baisse cette année : 2 299,55 € contre 4 750,97 € en 2010. Une subvention de 5 000 € a été accordée à la collectivité par le ministère de la Culture et de la Communication pour la numérisation de la première tranche du quotidien *Le Petit Ardennais* (1880-1895).

Les Archives départementales sont placées sous l'autorité de la Direction générale adjointe du Conseil général. L'effectif reste constant avec 19 agents : deux agents de l'État (conservateur et chargé d'études documentaires) sont mis à disposition du Conseil général, et 17 sont des agents territoriaux (2 A, 7B et 8C).

Les deux agents d'État, la directrice et son adjointe, ont été éloignés du service pour deux congés de maternité cette année, respectivement de mi-juillet à novembre 2011 inclus, et de juin à octobre 2011 inclus.

L'ensemble du personnel suit depuis 2010 la formation proposée par le service interministériel des Archives de France sur « La conservation préventive, un travail d'équipe : suivi sur 3 ans ». Un bilan d'étape a été fait à cette occasion le 17 mai 2011.

Au cours de l'année, le poste de responsable de l'accueil-secrétariat (agent administratif catégorie C) a été transformé en poste d'assistante de direction, et pourvu par un rédacteur catégorie B suite au départ en retraite de la précédente titulaire. Suite à la vacance d'un poste d'assistant qualifié de conservation du patrimoine (catégorie B), un agent contractuel a été recruté faute de titulaire.

Un agent d'entretien à temps complet est affecté aux Archives, qui assume la totalité de l'entretien des locaux publics, administratifs et de conservation, ce qui est très nettement

insuffisant. En outre, depuis deux ans, le poste de gardien existant aux Archives départementales a été purement et simplement supprimé. Un agent du Service Intérieur du Conseil général occupe toutefois le logement de fonction qui lui est concédé pour nécessité absolue de service, sans contrepartie. Chargé de conduire le président et les élus dans leurs déplacements, cet agent n'effectue pratiquement aucune mission aux Archives départementales, si ce n'est occasionnellement l'ouverture et la fermeture des magasins de conservation. Cette situation revient à faire peser une charge de travail supplémentaire sur l'agent d'entretien, qui n'en a pas la responsabilité, voire sur le directeur, qui n'en a pas le temps. Un défaut général et chronique d'entretien est donc à déplorer dans le bâtiment.

Bâtiment

Le bâtiment des Archives départementales des Ardennes a été construit en 1957 et agrandi en 1987. Les locaux représentent une superficie de 5 200 m² et accueillent en moyenne une cinquantaine de personnes par jour (20 agents auxquels s'ajoute une trentaine de visiteurs). Leur vétusté s'accroît chaque année : un recensement des besoins prioritaires en travaux d'aménagement et d'entretien a donc été transmis comme chaque année à la Direction des bâtiments départementaux.

En matière d'aménagement, s'il remplit toujours ses fonctions de conservation et de communication au public du patrimoine ardennais, le bâtiment des Archives départementales ne présente pas les conditions de sécurité requises pour ce type de locaux. Pour renforcer la sécurité des personnes et des documents, les aménagements suivants ont été demandés, par ordre de priorité :

- a. Installation d'une alarme anti-intrusion permettant de sécuriser les trois entrées du bâtiment ainsi que deux espaces à risque (salles de tri vitrées au rez-de-jardin et au rez-de-chaussée). Ce besoin, déjà exprimé en 2009, avait fait l'objet d'une étude et d'un chiffrage autour de 5 000 €.
- b. Installation d'une climatisation dans le magasin de conservation des supports spécifiques (microfilms, photographies). Cette demande a été formulée en 2009 suite au constat d'un développement de moisissures sur des boîtes de conservation. L'installation d'une climatisation a pour préalable la restructuration de la pièce.
- c. Aménagement d'une cave en espace de stockage pour les conditionnements de conservation. Des centaines de boîtes neuves destinées au conditionnement d'archives sont actuellement stockées dans les couloirs des magasins, obstruant le passage des magasiniers et rendant difficile l'évacuation des agents travaillant dans les étages. Ces stocks pourraient être empilés dans une cave d'environ 24 m², contiguë au local microfilms, non utilisée aujourd'hui car non isolée (sols, murs et plafond).
- d. Pose d'une porte anti-panique sur une issue de secours, pour remplacer la porte vitrée de l'entrée réservée aux handicapés. Cet accès est en permanence fermé à clé pour des raisons de sécurité alors qu'il s'agit d'une issue de secours. Ce paradoxe avait été pointé par la commission communale de sécurité en 2007.

En matière de rénovation, il est clair que plusieurs espaces du bâtiment des Archives départementales, particulièrement visibles et emblématiques (hall d'entrée, salle d'exposition, salle de lecture), sont aujourd'hui très défraîchis. Pour améliorer les conditions de travail des agents et du public, et en même temps valoriser l'image des Archives, les travaux d'entretien suivants ont été demandés, par ordre de priorité :

- a. Dépose des moquettes murales de la salle d'exposition et des bureaux administratifs, et remplacement par un revêtement moderne et facile d'entretien. Ces moquettes, dont la pose remonte à la dernière vague de travaux du bâtiment dans les années 1980, sont très usagées et allergisantes pour le personnel. Leur dépose est demandée depuis plusieurs années.

- b. Remplacement du système d'éclairage de la salle de lecture, du hall et de la salle d'exposition par un système plus moderne et moins gourmand en électricité. Le public de la salle de lecture en particulier se plaint régulièrement de ne pas disposer d'une luminosité suffisante pour consulter les archives. Une série de lampes suspendues au plafond et venant éclairer chaque table de travail serait appropriée.
- c. Rénovation de la cuisine du personnel (remplacement de l'ensemble du bloc évier et du meuble de cuisine). Plus de la moitié des 20 agents des Archives départementales déjeunent sur place, dans cet espace équipé d'un mobilier vétuste (posé au début des années 1980) et en très mauvais état.
- d. Entretien des espaces verts entourant le bâtiment des Archives. L'élagage de plusieurs arbres et le rabattage des haies ont été demandés à plusieurs reprises depuis 2009.

Seule l'installation d'une alarme anti-intrusion a été réalisée en 2011. La rénovation de la cuisine du personnel a été faite en interne.

Les Archives départementales ont fait l'acquisition, sur leurs propres crédits (18 755 €), d'une centrale de contrôle de la température et de l'hygrométrie, fonctionnant à l'aide de capteurs placés dans les magasins et reliés au système par des modems communiquant entre eux par ondes radio. Après quelques mois de fonctionnement, il est encore trop tôt pour faire un bilan climatique complet, toutefois de grandes tendances apparaissent nettement : variations importantes du taux d'hygrométrie (sécheresse en hiver, humidité en été) et valeur généralement trop basse de ce dernier, variations des mesures selon les niveaux et l'exposition des magasins... Ces données permettront d'établir un certain nombre de constats, qui devront ensuite aboutir à une action sur le climat. Mais de nombreuses zones d'ombre perdurent, en particulier concernant le fonctionnement du système de ventilation et de traitement d'air. Un audit des conditions climatiques serait indispensable.

Si l'accroissement des fonds a été maîtrisé cette année, l'espace disponible se raréfie néanmoins et oblige à réfléchir dès à présent à la future extension des Archives départementales. La Direction des bâtiments départementaux a été sensibilisée à cette question en milieu d'année 2011 et envisage de commencer les études en 2012.

Relations avec les services versants

En matière de contrôle scientifique et technique, l'absence prolongée des deux agents d'État a occasionné une baisse de 50% du nombre d'inspections. Huit inspections d'archives communales et une inspection d'archives intercommunales ont ainsi été réalisées. Le métrage autorisé à être éliminé dans les administrations reste toutefois stable (1,7 km contre 1,6 km en 2010).

Dans le cadre de l'action d'assistance aux administrations pour l'archivage, une charte d'archivage pour les services du Conseil général des Ardennes a été élaborée et signée à l'été 2011 par tous les directeurs de la collectivité. Elle repose sur la contractualisation d'engagements respectifs des Archives départementales et des autres services. Sa mise en œuvre en 2012 concernera principalement quatre directions : les Ressources humaines, les Systèmes d'information, la Communication et les Finances.

Les Archives départementales sont davantage associées aux démarches de dématérialisation, sans cependant être à même pour l'instant de mener un projet d'archivage électronique.

La collecte a fait entrer en 2011 un assez faible métrage d'archives par rapport aux

années antérieures (214 ml contre 350 ml en 2010, 386 ml en 2009, 312 ml en 2008), notamment en ce qui concerne les archives administratives. Parmi les principaux versements peuvent être évoqués ceux du tribunal de commerce des Ardennes (44,84 ml), du service des impôts des particuliers de la direction départementale des finances publiques (36,2 ml) et du service éducation et transports de la direction de l'action culturelle, éducative et sportive du Conseil général (16,8 ml). Les effets de la réforme de la carte judiciaire, de la révision générale des politiques publiques et de la réforme de l'administration territoriale de l'État tendent à s'atténuer. Pour les autres catégories d'archives publiques, les entrées s'établissent à un niveau relativement stable : ont été collectées les archives des études notariales de Vouziers (20,4 ml remontant à l'année 1607) et Machault (9,5 ml). Quatre dépôts complémentaires d'archives communales ont été effectués en 2011 qui concernent les communes de Francheval, La Moncelle, Saint-Laurent et Sécheval.

Fonds

Parmi les fonds privés entrés en 2011, un seul ensemble véritablement important (20 ml) mérite d'être signalé : il s'agit des archives de la plus ancienne imprimerie des Ardennes, l'imprimerie Anciaux de Charleville-Mézières. Il faut encore noter en 2011 l'enrichissement sensible, de surcroît inédit, des fonds photographiques des Archives départementales, en lien avec l'exposition présentée sur ce thème à l'été 2011 (voir plus loin).

Le métrage classé en 2011 par le service est assez nettement inférieur à celui des années précédentes. Alors qu'il avoisinait ordinairement les 400 ml, le chiffre 2011 s'établit à 250 ml correspondant aux versements (146 ml), à 60 ml d'archives notariales, à 18,7 ml d'archives communales et à 25,5 ml d'archives privées. Plusieurs instruments de recherche produits en 2011 sont encore en relecture.

La numérisation des sources généalogiques étant quasiment achevée, les Archives départementales ont entamé en 2011 la numérisation d'un des principaux titres de la presse quotidienne ardennaise, *Le Petit Ardennais*, fondé par l'industriel Émile Corneau en 1880 et qui parut jusqu'en 1944. Incarnation de la presse radical-socialiste, donnant volontiers dans l'anticléricalisme, le journal acquit à la Belle Époque une suprématie qui dura jusqu'à l'aube de la Deuxième Guerre mondiale. Au total, grâce à une subvention du ministère de la Culture et de la Communication, 20 000 pages ont été numérisées, couvrant les années 1880 à 1895, avec un traitement par reconnaissance optique des caractères : celui-ci permettra une recherche en plein texte dans chaque numéro du journal. Ces images viendront bientôt alimenter le portail Internet des Archives départementales.

Parallèlement, le laboratoire de microfilmage des Archives départementales continue à fonctionner. Les tables décennales de l'état civil, versées par le greffe du tribunal de grande instance de Charleville-Mézières, ont été microfilmées pour la période 1913-1932. Au total 1 114 mètres de microfilms ont été produits en 2011 (42 bobines). La présence persistante de moisissures dans le local de conservation des microfilms a conduit à déplacer l'intégralité de la collection. À cette occasion, un pointage systématique a été réalisé qui a permis de dénombrer une collection riche de 10 000 bobines, dont 60% concernent l'état civil.

La fermeture annuelle des Archives départementales durant la première quinzaine de décembre 2011 a permis de mener à bien une opération de restructuration complète de la bibliothèque des Archives, préparée tout au long de l'année. Depuis 1984, l'étage qu'occupe la bibliothèque avait fait l'objet de deux campagnes de dépoussiérage et de réorganisation. Dans le cadre du plan de conservation préventive, la campagne 2011 a

eu pour objectif de réorganiser totalement ce niveau en évacuant tout le matériel stocké là inutilement (fournitures de bureau, étagères et objets divers). Un nettoyage intégral de ce magasin de 200 mètres carrés a été effectué, incluant le dépoussiérage de quelque 20 000 ouvrages un à un et le lavage des tablettes. Un programme de révision des collections a été mis en oeuvre parallèlement : désherbage, déplacement physique de tous les documents, reconditionnement, repérage et extraction des ouvrages issus de bibliothèques privées. Cette action qui a mobilisé l'ensemble des agents constitue une application de la formation dispensée par les Archives de France, intitulée « La conservation préventive : un travail d'équipe, suivi sur trois ans ».

La campagne de restauration d'archives a porté en 2011 comme les années précédentes sur un ensemble volumineux de près de 6 500 feuillets de minutes notariales, quatre répertoires de notaires, ainsi qu'un ensemble de fiches d'identité provenant d'un commissariat de police. Le montant des opérations s'élève à 29 873,69 €, somme qui sera réglée en 2012 car les travaux n'étaient pas commencés à la date du 31/12/2011.

Communication, diffusion, valorisation

Le portail Internet des Archives départementales, ouvert en octobre 2009, est maintenant une ressource connue et utilisée par tous les publics, dont la satisfaction est unanime tant sur sa fluidité de navigation que sur sa qualité graphique. Il faut signaler en octobre 2011 d'importantes mises en ligne de documents d'archives :

- plus de 500 000 pages de registres paroissiaux et d'état civil
- plus de 38 000 pages de registres matricules du recensement militaire (1867-1890)
- 286 affiches anciennes

La page de consultation des archives en ligne a également été restructurée et bénéficie d'une présentation accessible et agréable.

Deux expositions virtuelles, intitulées « Quand j'étais photographe dans les Ardennes dans les années 50-60 » et « Les Ardennes selon Albert Capaul », sont également venues enrichir l'offre documentaire déjà disponible en ligne.

Le portail Internet des Archives départementales a reçu en 2011 pas moins de 408 741 visites (contre 213 273 en 2010), de 159 922 internautes différents (contre 114 234 en 2010). La mise en ligne des registres paroissiaux et d'état civil a considérablement dopé les statistiques de consultation, la moyenne s'établissant en fin d'année à près de 2 000 connexions journalières, avec un pic de 4 519 visites pour la seule journée du 19 octobre 2011.

Les Archives mettent en valeur le patrimoine qu'elles conservent par des expositions, des visites, des conférences... Quatre étudiants du master « Expertise et valorisation du patrimoine » du centre universitaire de Troyes ont été accompagnés par les Archives départementales dans la conception de l'exposition intitulée « L'abbaye de Belval-Bois-des-Dames : son histoire, ses manuscrits », présentée aux Archives du 1^{er} au 15 avril 2011 et vue par 200 visiteurs.

Le 1^{er} juillet 2011 était inaugurée l'exposition « Quand j'étais photographe dans les Ardennes... (1950-2000) », présentée jusqu'au 9 septembre 2011 aux Archives départementales. Elle proposait aux visiteurs une histoire de la photographie ardennaise dans la seconde moitié du XX^e siècle, en s'intéressant aux photographes, à la technique et aux pratiques photographiques, sans oublier les sujets de prise de vue.

Un partenariat inédit avec le cinéma Metropolis de Charleville-Mézières a permis d'exposer une sélection de photographies provenant des Archives départementales dans la galerie du cinéma, visitée quotidiennement par près de 1 200 personnes. L'exposition présentée aux Archives, elle, a été vue par 226 visiteurs.

Les Archives départementales ont participé pour la première fois au Festival mondial

des Théâtres de Marionnettes en accueillant du 15 septembre au 8 octobre l'exposition du metteur en scène Alain Lecucq intitulée « Bicentenaire du théâtre de papier ». La cour des Archives a également servi de décor à deux spectacles du festival off.

Les Archives départementales ont reçu lors des Journées européennes du patrimoine la visite de 62 personnes. Deux activités leur ont été proposées : visite des locaux et sensibilisation à la conservation des documents au travers d'un atelier pratique.

Durant l'année scolaire 2010-2011, la fréquentation du service éducatif des Archives, animé par un professeur d'histoire, a connu une progression spectaculaire par rapport aux années précédentes. Grâce à une action volontaire du Conseil général prenant en charge jusqu'à 80% du transport des classes jusqu'aux Archives, 507 élèves ont été accueillis (contre 177 en 2009-2010, 211 en 2008-2009, 269 en 2007-2008), provenant de huit classes de primaire, dix classes de collèges et deux classes de lycée. Six expositions itinérantes ont en outre été empruntées par des établissements scolaires.

Publics

Au cours de l'année 2011, 24 271 documents dont 15 094 microfilms ont été communiqués au public (25 188 documents dont 17 885 microfilms en 2010). La salle de lecture a été fréquentée par 5 558 lecteurs (1 106 inscrits dont 547 nouveaux), soit une moyenne de 23 lecteurs par jour (5 761 lecteurs et une moyenne de 24 lecteurs par jour en 2010).

Le public des Archives départementales est réparti entre les catégories suivantes :

- 66 % de généalogistes [+1% par rapport à 2010]
- 24 % de personnes pour des recherches personnelles (histoire locale, cadastre, presse...) [+ 2%]
- 3 % de personnes pour des recherches administratives et juridiques [- 1%]
- 5 % de chercheurs scientifiques (maîtrise, thèse, article...) [égal]
- 2 % de personnel des administrations [- 2%]

Les Archives n'effectuent pas de recherches généalogiques. Elles réalisent des recherches administratives et orientent les chercheurs pour des recherches scientifiques. Elles font respecter les délais de communication des archives publiques fixés par le code du patrimoine, modifié par la loi du 15 juillet 2008.

Le ministère de la Culture et de la Communication (service interministériel des Archives de France) peut, avec l'accord du directeur des Archives départementales et du service ayant versé les archives, autoriser par dérogation la consultation de documents avant expiration des délais légaux de communication. Cinq dérogations ont été instruites en 2011.

Coopération nationale et internationale

Aux actions culturelles développées par les Archives départementales des Ardennes, il convient d'ajouter enfin plusieurs manifestations qui ont contribué à mettre en valeur les Archives départementales :

- Dans le cadre des Vendredis de l'Histoire organisés chaque mois aux Archives départementales par la Société d'Études Ardennaises, neuf conférences se sont déroulées aux Archives, qui ont rassemblé plus de 400 personnes. Le 17 juin 2011, la directrice des Archives départementales a donné l'une de ces conférences, sur le thème « 2010, nouvelle année de modernisation aux Archives départementales ».

- Les Archives ont participé du 21 au 25 mars 2011 à la Semaine de la presse, en partenariat avec le Centre départemental de documentation pédagogique (CDDP). Durant toute la semaine, le service a accueilli une vingtaine d'élèves qui ont réalisé des interviews et des reportages sur le thème du patrimoine de Charleville-Mézières.
- La directrice des Archives départementales a assuré le 17 février 2011 un cours sur les sources du patrimoine industriel à l'attention d'une quinzaine d'étudiants du master 2 « Archivistique du monde du travail » de l'Université de Lille 3.
- Une formation sur les sources complémentaires de l'état civil a été assurée en février 2011 à destination des membres de l'association Ardennes généalogie, regroupant une dizaine de personnes.
- Trois visites du bâtiment ont été réalisées en 2011 pour les services versants.